



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 19 octobre 2017

**INFORMATION MEDIAS**

**Première course à l'emploi polynésienne organisée par la fondation agir  
contre l'exclusion (FACE)  
jeudi 19 octobre 2017**

Le Haut-Commissaire de la République a assisté, à la Présidence de la Polynésie française, à la première « course à l'emploi » organisée par l'association FACE Polynésie avec l'appui de financements Etat via le contrat de ville.

Cet évènement a permis à plus de 200 demandeurs d'emplois, issus des 76 quartiers prioritaires des 9 communes membres du contrat de ville, d'aller à la rencontre des entreprises de l'agglomération afin d'identifier les offres d'emplois et des stages non répertoriés par le Service de l'emploi de la formation et de l'insertion professionnelles (SEFI).

Débutée dès 7h30 cette « course à l'emploi » a porté ses fruits puisque ce sont près de 150 offres d'emplois qui ont été recueillies auprès des 650 entreprises visitées, ce qui est un beau résultat pour ce premier évènement, sans précédent en Polynésie.

Le Haut-Commissaire a souligné le courage et la motivation de ces jeunes qui sont déterminés à se prendre en charge et à passer outre les nombreux obstacles auxquels ils sont été confrontés.

Le représentant de l'Etat a tenu également à remercier tous les employeurs qui grâce à « FACE » ont adhéré à la démarche et vont accueillir ces jeunes soit dans un emploi, soit dans une formation qualifiante.

Cette opération repose sur un partenariat entre l'Etat, le Pays et les communes qui, par l'intermédiaire de leur cellule emploi, se sont chargées d'identifier et de préparer les participants à cette course à l'emploi en lien avec le SEFI et le club FACE.

Une convention a été conclue entre le club FACE et le syndicat mixte qui est en charge du contrat de ville ; cette convention a été signée le 19 septembre 2017 pour un montant de 2,3 millions de Fcfp. Le contrat de ville y participe à hauteur de 60%, soit près de 1.4 millions de Fcfp, le reste étant apporté par le club FACE (32%) et la Polynésie française (8%).

L'Etat intervient par un soutien au syndicat mixte du contrat de ville, qu'il finance à hauteur de 262,5 millions de Fcfp en 2017, mais également par l'appui technique qu'il lui apporte.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)